

## En bref ...

### Indice de référence des loyers (IRL) au quatrième trimestre 2017 :

126,82, IRL publié par l'INSEE le 12 janvier 2018. Il est en hausse (+1,05 %) par rapport à l'IRL du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016. Pour en savoir plus sur la révision des loyers, [cliquez ici](#).

### Propriétaire bailleur : Mode d'emploi du conventionnement

L'ANAH et l'ANIL ont co-édité un guide du conventionnement pour répondre à toutes les questions que les bailleurs sont susceptibles de se poser. Retrouvez le [ici](#)

### Généralisation du chèque énergie en 2018 :

Les tarifs sociaux de l'énergie ont pris fin au 31/12/17 et sont remplacés par le chèque énergie. Aucune démarche n'est nécessaire pour en bénéficier. Le chèque énergie sera automatiquement adressé à chaque bénéficiaire sur la base des informations transmises par les services fiscaux. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#)

### Notice d'information à joindre au congé en cas de reprise ou de vente du logement :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le bailleur doit joindre une notice d'information au congé qu'il délivre à son locataire en raison de sa décision de reprendre le logement pour y habiter ou y loger un proche ou de vendre le bien. Cette notice d'information rappelle les obligations du bailleur et les voies de recours et d'indemnisation du locataire. Son contenu est précisé en annexe de [l'arrêté du 13 décembre 2017](#).

### Habitat indigne : La Fondation Abbé Pierre publie un guide.

La Fondation Abbé Pierre avec le Comité Action Logement (CAL) a publié un guide intitulé "Habitat indigne et droits des occupants – Guide de l'accompagnant". Retrouvez ce guide en cliquant [ici](#)

### Publication de la Fondation Abbé Pierre :

La fondation Abbé Pierre a publié son 23<sup>ème</sup> rapport annuel sur l'état du mal logement en France. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#)

## LA LETTRE D'INFOS

n° 29 / Janvier – Février 2018

## Ce qui change au 1<sup>er</sup> janvier 2018

### Les plafonds annuels de ressources pour l'attribution d'un logement HLM ou d'un logement financé par les aides de l'état au secteur locatif au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

Ils sont revalorisés de 0,9 % au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

### Les plafonds de ressources en PSLA

Les ménages bénéficiaires d'un logement agréé "PSLA" doivent respecter des plafonds de ressources. Ces derniers ont été revalorisés au 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour en savoir plus, cliquez [ici](#)

### Plafonds de prix de vente

Les plafonds de prix de vente applicable à l'accession sociale ont été revalorisés comme chaque 1<sup>er</sup> janvier sur la base de l'évolution de l'Indice du Coût de la Construction (ICC) Pour en savoir plus, cliquez [ici](#)

### Le Prêt à Taux Zéro (PTZ)

Prévu jusqu'au 31 décembre 2017, le PTZ est prolongé dans les conditions précisées dans le [décret N° 2017-1861 du 30 décembre 2017](#), à savoir :

- prorogation dans le neuf en zone A, A bis et B1 jusqu'au 31 décembre 2021

- prorogation dans le neuf en zone B2 et C jusqu'au 31 décembre 2019

- recentrage dans l'ancien dans les zones B2 et C à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Par ailleurs, un [arrêté du 30 décembre 2017](#) modifie le classement des communes par zone pour l'attribution du PTZ et un second [arrêté du 30 décembre 2017](#) précise les modalités du PTZ dans l'ancien.

### L'APL accession

Extinction des aides au logement dans le cadre de l'accession à la propriété pour les prêts signés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 dans le neuf et pour les contrats de location-accession dans le neuf également. Cette extinction ne s'appliquera qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les prêts et contrat de location-accession concernant des logements anciens, situés dans les communes ne se caractérisant pas par un déséquilibre important entre l'offre et la demande de logement entraînant des difficultés d'accès au logement dans le parc résidentiel existant.

### Les évolutions du crédit d'impôt transition énergétique (CITE)

Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) est reconduit en 2018 et progressivement sera limité à certaines mesures. Pour en savoir plus cliquer [ici](#).

### Investissement locatif : Loi Pinel

Le dispositif Pinel est prorogé jusqu'en 2021 et recentré progressivement sur les zones A, A bis et B1 du territoire. Pour en savoir plus, cliquer [ici](#)

### Les plafonds de ressources de l'ANAH

Pour bénéficier des aides de l'ANAH, les ressources des propriétaires occupants doivent être inférieures à un plafond fixé nationalement. Ces plafonds sont remis à jour au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Pour connaître les plafonds au 1<sup>er</sup> janvier 2018, cliquer [ici](#).

## La 2ème semaine de l'habitat et des économies d'énergie à la Maison de l'habitat Caen la mer

Elle se déroulera dans les locaux de la Maison de l'habitat Caen la mer au  
16 rue Rosa Parks à CAEN

**du 9 au 13 avril 2018.**

Venez rencontrer nos partenaires pour des conseils, des informations sur les travaux de rénovation, d'amélioration mais aussi sur les aides financières possibles...

Toute la semaine, vous pourrez découvrir des expositions, des ateliers et participer à des visites de chantier.

N'hésitez pas à vous renseigner dès maintenant au **02.31.38.31.38.**

## Informations Locales

## "Dr Watt" : Caen la mer propose à ses habitants une formation gratuite aux économies d'énergie

Il s'agit d'un programme d'accompagnement aux **familles volontaires** sur la maîtrise de l'énergie de leur logement afin d'alléger leurs factures d'électricité.

Vous souhaitez diminuer votre facture d'électricité ?  
N'attendez plus et prenez rendez-vous avec Dr Watt !

Inscrivez-vous sur le site : [www.dr-watt.fr](http://www.dr-watt.fr)

**Inscription gratuite** - vous recevrez alors un email de Dr Watt pour confirmer votre lieu de formation

Les formations se dérouleront sur les communes de Caen, Rots, Démouville, Ouistreham, Garcelles-Secqueville du mercredi 14 mars au samedi 17 mars 2018 et du 18 au 21 avril 2018

